



FEDERATION NATIONALE des ANCIENS D'OUTRE MER et ANCIENS COMBATTANTS des TROUPES de MARINE.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DES TROUPES DE MARINE (ex TROUPES COLONIALES) de DRÔME ARDECHE.

Affiliée à la Fédération MAGINOT Groupement N° 200.

Siège social : 28 Vignes de Beauregard 07 130 Saint PERAY. Tel : 04 75 81 06 17.

Col (er) MICHEL Maurice  
28 Vignes de Beauregard.  
07130 ST PERAY.  
Tel 04 75 81 06 17.

Monsieur Alain MAURICE.  
Maire de Valence.  
Hôtel de Ville.  
26 000 VALENCE.

ST PERAY le 4 Juillet 2008

**Objet** : Inauguration d'une place du *19 mars 1962* à Valence.

Monsieur le Maire,

Notre Association vient d'apprendre que votre Municipalité envisageait d'inaugurer prochainement dans la ville, une place du 19 mars 1962.

Une telle décision, si elle était prise, heurterait les adhérents et sympathisants de notre Association, et probablement la grande majorité des associations d'Anciens Combattants ayant vécu le drame de la fin de la guerre d'Algérie.

C'est en effet après cette date du 19 mars, que la population civile, les Harkis et leurs familles ont eu à subir de nombreuses exactions, en violation du cessez le feu des accords d'Evian dans ce qui était encore un territoire de notre République. Cette triste vérité pour parler chiffres, ce sont des dizaines de milliers de harkis et leurs familles massacrés ou exécutés sommairement, des milliers de civils de toutes origines et confessions, ainsi que des centaines de militaires tués ou enlevés. Certains sont encore portés disparus à ce jour (nous avons leurs noms). Comment dans ces conditions pourrions-nous cautionner une telle initiative ?

Pour éviter de raviver des plaies et d'exacerber une nouvelle fois des rancœurs encore si proches pour de nombreux Anciens Combattants, réfugiés et harkis, ne pourriez vous pas opter pour l'inauguration d'une place (ou d'une rue...) dédiée aux victimes civiles et militaires de ce conflit, ou encore aux Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Nous serions dans ce cas en complet accord avec votre démarche et nous l'approuverions sans réserve.

En espérant que vous pourrez prendre en compte ces suggestions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour l'Association. Le Président.  
Le Colonel (ER) Maurice MICHEL

Copie : Fédération Nationale des Anciens d'Outre Mer et Anciens combattants des Troupes de Marine.  
Cercle Algérieniste de Drôme Ardèche.